



# L@ lettre de l'INPC

## Numéro spécial : L'INPC au 13<sup>ème</sup> congrès de la CES

L'INPC a tenu un stand lors du 13<sup>ème</sup> congrès de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui s'est déroulé à Paris, du 29 septembre au 2 octobre dernier, dans ce lieu chargé d'histoire qu'est la Maison de la Mutualité. Plus de 500 délégués et de nombreux invités d'honneurs ont ainsi échangé quatre jours durant et fixé les priorités pour « une société juste, des emplois de qualité et le droit des travailleurs »

Fondée en 1973, la CES compte aujourd'hui 90 organisations syndicales de 39 pays européens et 10 fédérations sectorielles européennes. La France, représentée par la CFDT, la CFTC, la CGT, la CGT-FO et l'UNSA, dispose de 25 sièges de titulaires sur les 397 sièges attribués.

Fidèle à son objet et à sa tradition, l'INPC s'est joint à la douzaine de partenaires officiels de ce congrès, ce qui lui a permis de participer au concert des opérateurs, notamment ceux de l'univers de la protection sociale, et de confirmer ainsi sa position d'interlocuteur privilégié des partenaires sociaux.

Cet évènement a été l'occasion de présenter un bilan de la feuille de route adoptée à Athènes en mai 2011, de réaffirmer les fondamentaux de la CES et de fixer, avec l'adoption du « Manifeste de Paris », les priorités pour les quatre années à venir.

Comme rappelé dans ce Manifeste, « la CES représente tous les travailleurs d'Europe. Sa raison d'être est de négocier, de mener campagne et d'agir pour de meilleures conditions de vie et de travail »

Pour ce faire, une feuille de route articulée autour de trois piliers a été adoptée :

**Une économie forte au service des citoyens** au travers, notamment, d'une politique d'investissement volontariste pour assurer le plein emploi et des emplois de qualité pour tous, la fin des politiques d'austérité, de meilleurs salaires pour réduire les inégalités et lutter contre la pauvreté, ceci négocié dans un cadre collectif. Par ailleurs, dans un moment où la question du climat devient une urgence absolue, la CES affirme que l'Europe doit s'engager en faveur d'une « transition juste vers une économie verte durable, créatrice d'emplois de qualité »

**Des syndicats plus forts pour la défense des valeurs démocratiques et de la démocratie au travail** : Selon la CES, il est urgent que soit relancé un dialogue social de qualité partout en Europe, tout particulièrement dans les pays européens où celui-ci est faible ou détourné par les autorités nationales. Forte de sa représentativité, la CES compte s'impliquer dans l'élaboration des stratégies européennes en matière d'emploi, de politiques économiques et des politiques sociales qui sont pour elle une priorité. Elle a également souligné l'importance que revêt à ses yeux le respect de droits fondamentaux que sont celui du droit de grève et la liberté d'association.

**Un socle de normes sociales ambitieuses** : Mettre fin au dumping social et à la déréglementation, agir pour l'égalité de traitement et la santé ainsi que pour la sécurité au travail, militer pour des services publics de qualité, renforcer une protection sociale basée sur la solidarité intergénérationnelle, autant de priorités visant à mettre en place un cadre pour les droits du travail et les droits sociaux qui pourrait prendre corps avec l'adoption d'un protocole de progrès social européen.

Reste au nouvel exécutif élu durant ce congrès à mettre en œuvre la feuille de route élaborée par celles et ceux qui se mobilisent pour les millions de travailleurs européens et s'investissent pour une Europe socialement responsable et solidaire.

20 octobre 2015

<https://www.etuc.org/fr>

INPC - 4, place Raoul Dautry - 75015 PARIS  
☎ 01 42 18 82 98 – ☎ 01 42 18 85 53  
contact.inpc@inpc.fr  
www.inpc.fr

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901  
Siège social : 4, place Raoul Dautry 75015 PARIS  
N° de SIRET 32422814700058  
Directeur de la Publication : Hervé COLAS